ANNEXE 4

Accusé de réception d'une demande d'inscription en 1ère année commune de l'enseignement secondaire ordinaire

Coordonnées de l'établissement
Nom, adresse et n° FASE de l'implantation concernée

Je soussigné(e) ……..

- Chef d'établissement (réseau CF)*
- Représentant du pouvoir organisateur suivant (réseau subventionné)* : ……

* biffer la mention inutile

Atteste qu'une demande d'inscription a été enregistrée pour (nom et prénom de l'élève), FUI n° XXX.

Les données prises en considération pour le calcul de l'indice composite de l'élève sont les suivantes :

Domicile de référence	(1)	Indice socio-économique du quartier : (2)
Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire d'origine[1]	(3)	
Ecole primaire d'origine fréquentée depuis le (4)	(4)	ISEF : oui – non (5) Type : (6)
Au moins un établissement secondaire de chaque caractère dans la commune de l'école primaire d'origine : oui – non (7)		
Critère lié aux conventions de partenariat rencontré : oui – non (8)		
Priorité principale	(9)	
Immersion	Sollicite une inscription en immersion : oui – non Est – n'est pas inscrit depuis la 3ème année en enseignement en immersion (10)	

Date et signature du chef d'établissement
ou du représentant du PO cachet de l'établissement

Je (Nous) soussigné(e)(s),……,
responsable légal(e)(légaux) de (nom et prénom de l'élève) confirme(ons) que les données mentionnées ci-dessus sont celles que je (nous) souhaite(ons) voir prises en considération pour le calcul de l'indice composite qui sera attribué à (prénom de l'élève) dans le cadre de son inscription en 1ère année commune de l'enseignement secondaire.

Date et signature du ou des responsables légaux

Identification de l'établissement de 1ère préférence et du chef d'établissement ou, pour l'enseignement subventionné, de son P.O.

Identification de l'élève en demande d'inscription

(1) domicile de l'élève ou d'une personne responsable qui servira au calcul des valeurs liées à la proximité de l'école primaire et de l'établissement secondaire avec le domicile indiqué
(2) indice ISE attaché à l'adresse précédente
(3) domicile alternatif qui peut être choisi lorsqu'au moment de l'inscription dans l'école primaire, celle-ci était plus proche qu'elle l'est du domicile actuel. Cette case ne doit donc être complétée que si les parents veulent faire valoir cette adresse.
(4) références de l'école primaire fréquentée durant l'année scolaire 2018-2019 et date d'inscription dans l'enseignement primaire de cette école
(5) l'implantation d'origine compte-t-elle parmi celles qui sont les moins favorisées dans le classement établi dans le cadre de l'encadrement différencié et qui ensemble scolarisent 40 % des élèves ?
(6) pour l'enseignement spécialisé uniquement, type (1 à 8) d'enseignement suivi
(7) si l'école primaire d'origine se trouve dans une commune qui ne dispose pas sur son territoire au moins d'un établissement secondaire confessionnel et d'un établissement secondaire non confessionnel, l'élève bénéficie d'un coefficient de 1,51 pour ce critère
(8) le même coefficient peut être appliqué dans certaines conditions à d'autres élèves que ceux visés en (7)
(9) priorité la plus forte parmi les priorités dont peut bénéficier l'élève
(10) peut bénéficier d'un coefficient de 1,18 l'élève qui souhaite s'inscrire en enseignement en immersion alors qu'il poursuit ce type d'enseignement depuis la 3ème primaire au moins

Etablit l'enregistrement de la demande d'inscription dans l'établissement scolaire et les données encodées

Permet une vérification des données encodées par les personnes responsables ainsi qu'une confirmation de leurs déclarations